



Nantes, le 16 mars 2017

Conférence régionale mer et littoral

Pour une ambition maritime régionale commune

Forte de ses atouts maritimes, la Région des Pays de la Loire a souhaité affirmer une ambition maritime partagée en lançant une Conférence régionale Mer et Littoral. Elle sera coprésidée par l'Etat et constituera le point de départ d'une stratégie maritime régionale à venir. Cette stratégie sera construite avec tous les acteurs du territoire et viendra consolider les initiatives déjà engagées.

En Pays de la Loire, la spécificité maritime du territoire et sa traduction en termes de dynamique économique et d'emplois sont une réalité concrète comme en témoignent ces quelques chiffres :

- . 1er port de la façade atlantique française mobilisant 25 000 emplois,
- . berceau des plus grands paquebots du monde avec les chantiers navals STX et son réseau de sous-traitance qui représentent plus de 6 000 emplois,
- . 1er site d'essai en mer français pour les énergies marines renouvelables, plus de 1 000 chercheurs sur la région nantaise en 2017 en lien avec ces thématiques,
- . 2500 marins-pêcheurs embarqués sur 600 navires de pêche.

Forte de ces atouts, la Région souhaite lancer une stratégie partagée dédiée à l'ambition maritime. Cette initiative s'inscrit dans les objectifs de la stratégie nationale pour la mer et le littoral, adoptée le 23 février 2017 qui fait de la mer un enjeu majeur au plan national. La Loi NOTRe conforte la Région dans sa légitimité à porter une stratégie qui constituera le volet maritime du SRADDET, Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire.

« Parce que la mer est notre avenir, il y a nécessité pour notre territoire à construire une véritable stratégie partagée pour valoriser nos atouts et jouer collectif pour peser ensemble sur les décisions nationales et européennes. Nous avons la volonté de valoriser et mutualiser les initiatives engagées par tous les acteurs du territoire pour une vision efficace et pérenne du développement de l'économie maritime dans sa globalité. » explique Bruno Retailleau, président de la Région des Pays de la Loire.

Une conférence régionale Mer et Littoral pour affirmer une ambition maritime commune

Aujourd'hui l'ensemble des dynamiques et initiatives du territoire convergent pour construire une ambition maritime régionale partagée. **C'est pourquoi la Région a souhaité lancer une conférence régionale Mer et littoral, coprésidée avec l'Etat, et organisée en concertation avec tous les acteurs maritimes du territoire. Elle se tiendra à l'été à la Baule** et constituera une première sur le territoire des Pays de la Loire. Composée d'une centaine d'acteurs, elle s'articulera en différents collèges :

- l'Etat et ses établissements publics ;
- les collectivités territoriales et leurs groupements ;
- toutes les activités professionnelles liées à la mer et au littoral ;
- la formation, la recherche et l'innovation ;
- les partenaires sociaux ;
- tous les usagers de la mer et du littoral, à travers le sport et les loisirs, la protection de la nature, la valorisation du patrimoine, la culture et l'identité maritime, etc.



Premier acte d'une ambition maritime partagée, cette Conférence régionale Mer et Littoral sera un outil majeur permettant à la fois de coordonner les acteurs, d'ouvrir de nouvelles opportunités et pistes d'action, pour davantage partager la culture maritime ligérienne. Elle sera le point de départ de la construction de la **stratégie régionale structurée autour de trois grands axes** :

- **La protection et la mise en valeur du littoral** : prise en compte de l'érosion et des risques de submersion, gestion intégrée des zones côtières, qualité des eaux, préservation des espaces naturels, etc.
- **La nouvelle croissance bleue au bénéfice de la modernisation des filières traditionnelles** – pêche – port - constructions navales – tourisme, et de l'émergence de nouvelles filières – énergies marines renouvelables – biotechnologies, ...
- **La valorisation de l'identité maritime ligérienne qui existe déjà** à travers l'éducation, la culture, le sport...

Le maritime déjà au cœur des initiatives

Filière stratégique pour le territoire des Pays de la Loire, l'économie maritime est déjà au cœur d'initiatives départementales et régionales :

Des dynamiques en marche sur les départements littoraux

- En 2014, Philippe Grosvalet, président du Conseil départemental de Loire Atlantique a mené la mission nationale « Mer et littoral » pour le compte de l'Assemblée des Départements de France. 144 propositions concrètes ont été présentées pour accompagner les stratégies d'intervention des 31 Départements côtiers, pour faire de la mer et du littoral des atouts pour le développement des territoires. Aujourd'hui, elle se met en œuvre en Loire Atlantique à travers la démarche « Défis littoraux et maritimes en Loire Atlantique ».
- Le département de la Vendée dispose d'un patrimoine maritime exceptionnel sur 276 km de côtes et deux îles, une histoire maritime ancienne qui continue de nourrir l'âme de la Vendée et une économie maritime très dynamique tant sur le plan touristique qu'industriel. L'identité maritime de la Vendée se conjugue au futur. Le Conseil départemental de La Vendée entend préserver et renforcer cette identité en développant les infrastructures, l'économie, le tourisme tout en protégeant l'environnement.

2

Des actions déjà engagées par la Région des Pays de la Loire

- **La Pêche et l'aquaculture.** La volonté de la Région est de soutenir et de contribuer à la pérennisation de la flotte de pêche comme des activités conchylicoles qui forment l'ossature de l'économie maritime ligérienne. La Région s'est ainsi impliquée de manière déterminée dans la gestion du FEAMP, et a mis en œuvre un plan d'urgence en faveur de la mytiliculture. La pêche et l'aquaculture constituent par ailleurs un volet de la stratégie agri-alimentaire adoptée en décembre dernier avec des enjeux tels que la sécurisation des volumes de production, le développement de l'innovation, l'amélioration de l'attractivité des métiers, le développement des marchés et le renforcement du développement durable.
- **Le développement de la filière nautique.** A l'occasion du Vendée Globe 2016, une table ronde organisée avec les acteurs de la filière nautique dont Beneteau, a permis de lancer une réflexion sur les solutions de soutien au développement du nautisme pour répondre aux évolutions du marché de la plaisance : internationalisation, innovation numérique, services connexes à distance, autant de pistes qui nécessitent une réflexion et une construction collective.
- **FLOATGEN : les Pays de la Loire en pôle position en matière d'énergies renouvelables.** Le démonstrateur de l'éolienne flottante Floatgen de 2 MW, sera installé en 2017, sur le site d'essais en mer SEM-REV, 1er site européen d'essais en mer multi-technologies raccordé au réseau. La Région des Pays de la Loire soutient depuis ses débuts en 2007 SEM-REV, porté par l'Ecole Centrale de

Nantes et opéré conjointement avec le CNRS. **Ce défi technologique place des Pays de la Loire en pole position en matière d'éoliennes flottantes en mer.**

Cette filière d'excellence, c'est également le cluster NEOPOLIA qui fédère 120 entreprises industrielles, trois pôles de compétitivité soutenus par la Région - EMC2, le pôle Mer Bretagne Atlantique et S2E2 – et un pôle d'excellence en recherche – développement (autour de l'Ecole centrale, l'Université de Nantes à travers 12 laboratoires impliqués, l'IRT Jules Verne et les Technocampus Océan à Bouguenais et Smart Factory à Montoir).

- **RÉSOLUTIONS, pour rapprocher PME et Start-up au service de la croissance bleue.** Nouveau dispositif d'appels à innovations lancé en novembre dernier, Résolutions illustre l'ambition régionale d'accélérer la diffusion de l'innovation dans les PME. Première thématique choisie : la croissance bleue. 5 entreprises ligériennes, localisées en Loire-Atlantique et en Vendée, ont été sélectionnées.
- **CLIPPER, pour une stratégie industrielle maritime à l'échelle européenne.** La Région vient d'être sélectionnée par l'Europe pour piloter le projet clipper (Creating a Leadership for Maritime industries – New opportunities in Europe). Projet interrégional, CLIPPER est composé d'un consortium de 7 partenaires européens impliqués aux côtés de la Région : des régions de Ligurie (Italie), Asturies (Espagne), Schleswig-Holstein (Allemagne), Finlande du Sud-Ouest, Split-Dalmatie (Croatie), Fife (Ecosse) et la CRPM (Conférence des Régions Périphériques Maritimes). Le projet doit aboutir à l'écriture et à la mise en œuvre d'un plan d'action régional destiné à accompagner de façon opérationnelle les dynamiques industrielles du secteur maritime.
- **Commission Arc Atlantique.** La Région des Pays de la Loire a été élue, le 3 juin 2016 à Pampelune, à la présidence de la CAA. Cette instance, qui regroupe 17 régions de la façade atlantique européenne, défend les spécificités des territoires atlantiques auprès des institutions européennes. Elle se mobilise pour que les besoins et projets des acteurs de terrain des régions atlantiques soient pris en compte à Bruxelles, sur des enjeux clés tels que la pêche, l'accessibilité et les transports, les énergies marines renouvelables ou encore les carrières bleues. La Région des Pays de la Loire s'est fixé deux grandes priorités à la présidence de la CAA pour lesquelles elle souhaite agir collectivement avec tous les acteurs de l'Arc Atlantique : plus de croissance et plus d'influence.

L'État apporte son soutien à une initiative complémentaire aux travaux menés à l'échelle de la façade maritime

Au travers de la stratégie nationale pour la mer et le littoral publiée en février 2017, l'État a affirmé que la mer et le littoral faisaient partie intégrante du futur de notre pays et défini une grande ambition nationale. L'océan constitue un formidable potentiel pour répondre aux enjeux mondiaux. Il constitue, sans que cette vision soit exhaustive :

- un régulateur du climat et un vecteur de la transition énergétique (développement des EMR notamment) ;
- un réservoir de biodiversité à préserver, dont 70 à 80 % des espèces marines restent encore à découvrir ;
- un gisement de nouvelles solutions et molécules pour la nutrition et la santé humaine,
- la base d'un nouveau type de croissance autour de l'économie bleue, complémentaire de l'économie maritime classique, dans laquelle l'avènement du numérique jouera aussi sa part.

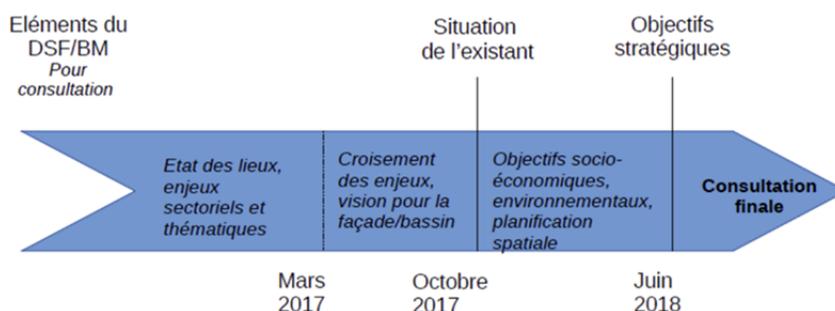
Pour répondre à ces grands défis, il est nécessaire d'avoir une vision et des actions complémentaires aux différentes échelles (mondiale, européenne, nationale, locale). La création de la CRML bénéficiera aux travaux conduits à l'échelle de la façade maritime, sous l'égide de l'État, en déclinaison de la stratégie nationale précitée, en association avec l'ensemble des parties prenantes. Le document stratégique de façade, qui

couvrira les espaces maritimes au droit des côtes de 3 régions (Bretagne, Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine) constituera dès la fin 2018, par l'élaboration de ses objectifs stratégiques, et à l'horizon 2021, avec la mise en place d'un plan d'actions dédié, un document de référence pour le développement durable de la mer et du littoral. Au travers de la CRML, il s'agit donc d'exprimer un projet de territoire singulier qui viendra enrichir et rendre plus concret une vision stratégique d'ensemble au niveau de la façade maritime. Cette approche régionale garantira à l'approche de façade d'être en phase avec les réalités locales.

Calendrier élaboration du document stratégique de façade (DSF)



Calendrier d'élaboration de la phase stratégique du DSF



En savoir plus, chiffres clés sur l'économie maritime en Pays de la Loire

- 450 km de côtes
- 2 parcs éoliens offshore d'une puissance de 1000 MW à horizon 2020
- Filière pêche-aquaculture : 15 800 places de ports, dont 9 960 places sur ponton ; 25 000 tonnes de production débarquée sur les ports en 2015 ; 100 millions d'euros de produits de la mer commercialisés en 2015
- 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires pour l'industrie nautique en Pays de la Loire
- 10 000 emplois industriels dans le secteur de la construction navale et nautique
- 14 navires à réaliser d'ici 2026 par STX France, soit 12 milliards d'euros de commande
- Le tourisme littoral, c'est : plus de 40% du chiffre d'affaires du tourisme régional ; plus de 13 340 emplois salariés directs (et 20 000 emplois saisonniers en pleine saison)

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16